

Fonds Desjardins

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

1^{er} décembre 1959

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ L'allocation sectorielle fut bénéfique durant la période grâce à une surpondération des titres de sociétés positionnés sur l'ensemble de la courbe de taux d'intérêt. Tous les sous-secteurs corporatifs ont contribué positivement à la performance trimestrielle, mais les titres énergétiques associés aux pipelines, particulièrement Pembina, se sont démarqués, suivis par les titres bancaires. La durée, maintenue plus courte que celle de l'indice de référence, a été un autre facteur positif, en raison de la hausse généralisée des taux.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

→ Le portefeuille obtient un gain de 0,44 % par rapport à son indice de référence au quatrième trimestre. L'ensemble des biais de gestion a contribué positivement à la performance relative du fonds de placement.

Changements importants apportés durant la période

→ Le quatrième trimestre fut excellent pour les obligations de sociétés qui ont connu une surperformance sur tous les termes de la courbe de taux d'intérêt par rapport aux obligations gouvernementales. Cette situation représente un renversement de tendance par rapport à ce que nous avons pu observer depuis le début de l'année. Nous avons augmenté graduellement l'exposition du portefeuille aux obligations de sociétés tout au long de l'année, lorsque celles-ci affichaient une sous-performance, et la dernière vague d'achat s'est déroulée en octobre dernier. Pour ce faire, nous avons déplacé une portion de l'allocation en titres bancaires deux ans vers les cinq ans

Fonds Desjardins

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
1^{er} décembre 1959

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période (suite)

contre des titres fédéraux. Ainsi, le mandat de gestion a profité pleinement du rétrécissement des écarts.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.